



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dopage

Question écrite n° 118946

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la prévention du dopage, dimension malheureusement négligée de la politique de lutte contre le dopage initiée par le Gouvernement au cours de cette législature. Des actions de prévention sont encouragées localement mais elles requièrent la mobilisation de professionnels de santé et l'engagement de moyens financiers adéquats. La région Nord-Pas-de-Calais compte par exemple une seule psychologue du sport compétente en la matière pour une population de plus de 880 000 licenciés, ce qui matériellement rend l'intervention de cette professionnelle impossible dans de très nombreuses structures. Il lui demande donc de lui indiquer s'il entend remédier à cette lacune en dotant par exemple les centres médico-sportifs, structures de proximité s'il en est, de moyens supplémentaires à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118946

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1710